

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 Octobre 2013 au 17 Décembre 2013

CONSEIL DU 17 OCTOBRE 2013

MOTION POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Vote à l'unanimité par le Conseil, au retour à l'ancienne tarification pour les transports scolaires.

ACHAT D'UN VEHICULE COMMUNAL

Achat d'un nouveau véhicule pour les ouvriers communaux.

Un GATOR de marque John Deere pour un montant TTC de 33 639,89 € avec une reprise de l'ancien matériel pour un montant de 11 960 € TTC. Demande d'une subvention parlementaire par monsieur le Maire. Le financement se fera par un prêt à taux 0 en quatre annuités.

PRIX DE VENTE DE LA MAISON DE RETRAITE

Le prix de vente pour la maison de retraite est fixé à 500 000 € et pour la maison « Haudot » à 40 000 €. Estimation faite par les domaines.

SUBVENTIONS

- 100 € à la Valoise pour le remboursement de la fanfare lors de la fête patronale
- 100 € au Club SANZAL pour l'année 2014

Informations diverses

Pas de subvention aux restos du cœur et à la ligue contre le cancer.

Information d'un projet de construction sur les terrains de Madame JUNG

Pas de modification dans les horaires du tintement des cloches.

CONSEIL DU 21 NOVEMBRE 2013

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE METZ METROPOLE

Rapport approuvé à l'unanimité

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Acceptation de l'encaissement d'un chèque de 1697,24 € correspondant au solde des comptes du FC VAUX.

LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie ne pourra être reconduite et sera transformée en prêt

APPROBATION DE LA CHARTE REVISEE DU PARC REGIONAL DE LORRAINE ET DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Approbaton sans réserve de la charte révisée du parc Régional de Lorraine, confirmation de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte du parc et approbation des nouveaux statuts su Syndicat Mixte.

SUBVENTIONS

- 227,80 € à l'USEP pour l'année scolaire 2013/2014

Informations diverses

- Aucune modification de la signalisation rue des Treilles. Priorité à droite conservée
- Une zone 30 sera mise en place à partir du N°33 de la rue Saint Vincent jusqu'en haut du village
- Pas de subvention au Secours Populaire Français
- Installation de potelets en haut des escaliers de la rue des Treilles
- Distribution de plaquettes à toute la population concernant les ballades thermographiques
- Faire un courrier aux institutrices en cas de dépassement de crédit
- Projet du nouveau découpage des cantons

CONSEIL DU 17 DECEMBRE 2013

DEMANDE D'EMPRUNT

Un emprunt de 180 000€ est contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Lorraine pour couvrir la ligne de trésorerie et les dépenses d'investissement prévues au budget, sur une durée de 10 ans au taux fixe de 2,75 %.

SUBVENTIONS

- 350 € à l'amicale du personnel de Moullins les Metz et environs pour l'année 2013